

Communiqué phytosanitaire

n° 26 du 30 juillet 2025

SOMMAIRE

Arboriculture

- Enquête sur les dégâts causés par les ravageurs
- Contrôle à la récolte fruits à pépins
- *Drosophila suzukii*

Viticulture

- Météo et Phénologie
- Mildiou et Oïdium
- Vers de la grappe
- *Drosophila suzukii*
- Dessèchement de la rafle
- Apport d'engrais foliaire
- Entretien du sol : prévoir un semis
- Enquêtes

ARBORICULTURE

ENQUÊTE SUR LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LES RAVAGEURS EN 2025

La Fruit-Union Suisse (FUS) a mis en ligne un rapide questionnaire pour le recensement des dégâts causés par des ravageurs au cours de la campagne 2025 : <https://www.swissfruit.ch/fr/enquete/>. Il est important de compléter ce formulaire **pour appuyer les demandes d'homologation d'urgence pour la saison 2026**. Merci pour votre collaboration.

CONTRÔLE À LA RÉCOLTE FRUITS À PÉPINS

La récolte a débuté dans les vergers de poires et de pommes. C'est le bon moment pour contrôler les attaques de différents ravageurs et d'évaluer l'efficacité des stratégies de lutte. Ces contrôles permettent également de préparer celles de la saison à venir. Parmi les ravageurs à surveiller sur les fruits, on peut citer :

- le carpocapse des pommes et des poires, la capua et la petite tordeuse des fruits : seuil de 1 %
- l'hoplocampe : seuil de 3 à 5 %
- les punaises et la cochenille farineuse : merci de nous contacter en cas de dégâts (par email : sca-oca@admin.vs.ch ou par téléphone au 027 606 76 20)

DROSOPHILA SUZUKII

Les captures de *D. suzukii* dans notre réseau de pièges sont en diminution (163 individus par piège en moyenne). Toutefois, la pression sur les variétés tardives d'abricots est très importante. Restez vigilants et continuez de mettre en place les mesures d'hygiène lors de la récolte. Les abricots mûrs non-récoltés sont des foyers de multiplication pour *D. suzukii* et mettent en danger les variétés ou les cultures plus tardives. **Ils doivent être mis au sol et broyés**. Les mesures d'hygiène restent la meilleure solution afin de diminuer la pression de ce ravageur. Voir le communiqué [n° 24](#) pour les détails.

VITICULTURE

MÉTÉO ET PHÉNOLOGIE

La météo de cette semaine s'annonce changeante : le ciel sera majoritairement couvert en matinée avant de se dégager progressivement. Quelques averses pourraient toutefois se manifester en seconde partie de journée.

Depuis lundi 21 juillet 2025, le cumul de précipitations varie fortement selon les régions. Il est tombé jusqu'à 31,6 mm à Martigny alors qu'il n'a plus que 9,2 mm à Grimisuat. Certaines parcelles présentent un déficit hydrique, mais la pluie actuelle devrait apporter un peu de répit. Il reste néanmoins important de surveiller les secteurs présentant un déficit de précipitations et d'envisager l'irrigation des jeunes vignes si nécessaire. Le suivi du potentiel hydrique du réseau valaisan, pour le mois de juillet 2025, est disponible sur le site de [Vitival](#).

La vigne se situe entre les stades phénologiques BBCH 79 « fermeture complète de la grappe » et BBCH 81 « début de véraison » pour les cépages de première époque. Ce stade marque le commencement de la maturation des raisins.

MILDIU ET OÏDIUM

Au stade actuel, le risque de nouvelles infections liées aux maladies fongiques diminue. L'état sanitaire du vignoble reste très sain. Il s'agit actuellement de protéger le feuillage qui participera à la maturation des baies et à la mise en réserve.

Il est important d'évaluer l'état sanitaire des vignes en fin de rémanence du produit utilisé ou après lessivage, afin de déterminer la nécessité d'un traitement complémentaire avant la mi-août. Pour les parcelles fortement touchées par le mildiou ou l'oïdium, la protection devra être poursuivie jusqu'au début de la véraison. Il convient d'ajuster la stratégie phytosanitaire en fonction des spécificités des cépages, des secteurs et du stade phénologique des vignes.

La stratégie de fin de saison est à raisonner selon la présence ou l'absence de symptômes. Prendre en compte les précipitations qui pourraient prolonger les conditions favorables aux infections foliaires du mildiou ainsi que les risques d'oïdium tardif qui ont provoqué des attaques lors des millésimes précédents. Se référer au [communiqué du 16 juillet](#) dernier pour la stratégie de fin de traitements.

Pour rappel, les produits phytosanitaires contre le mildiou et l'oïdium peuvent être utilisés jusqu'au 15 août (à l'exception du cuivre).

VERS DE LA GRAPPE

Les captures de papillons des vers de la grappe ont été peu nombreuses lors du deuxième vol, qui se termine actuellement. Dans les secteurs hors confusion un contrôle de 10 x 10 grappes par parcelle peut être effectué à ce stade. Observer la présence éventuelle de petits trous de pénétration encombrés de débris. Merci de signaler à l'office de la vigne et du vin (sca-phyto@admin.vs.ch) si vous observez plus de 10 % de grappes avec des dégâts.

DROSOPHILA SUZUKII, MESURES PROPHYLACTIQUES

A l'approche de la véraison, les mesures prophylactiques visant à limiter les populations de *D. suzukii* sont d'ores et déjà à mettre en place (effeuillage, égrappage, ...) ou à prévoir (installation de filets). A ce stade, il est encore trop tôt pour prédire le risque d'infestation de l'insecte. Etant donné que la femelle pond ses œufs dans des fruits en phase de maturation, ce sont les conditions à 14 jours des vendanges qui seront déterminantes.

Rappel des mesures prophylactiques :

- Effeuillage raisonné de la zone des grappes et élimination des adventices à proximité des raisins ;
- Egrappage avant véraison ou élimination des grappes contenant du sucre de la parcelle ;
- Protection du raisin contre les oiseaux, les guêpes et les abeilles (agents potentiellement responsables de la piqûre acétique) : la pose de filets latéraux à mailles fines (8x3 mm) montre une excellente efficacité ;
- Élimination régulière des foyers de pourriture acide ;
- Maintien d'un enherbement court réduisant l'humidité dans la zone des grappes. Il est recommandé de faucher l'herbe dans les vignes en pleine véraison. Cette mesure est également applicable dans l'ensemble de la surface pour les vignes enherbées SPB qualité I et qualité II ;
- Maintien du vignoble dans son ensemble le plus propre possible, en ramassant régulièrement les fruits abîmés ou surmaturés dans le vignoble et les alentours immédiats.



Installation de filet à mailles fines (8x3mm) dans la zone des grappes, également efficace contre les oiseaux

DESSÈCHEMENT DE LA RAFLE

Le dessèchement de la rafle est un accident physiologique entraînant un flétrissement des baies qui restent acides et peu sucrées. Le risque est plus important dans les vignes présentant une forte vigueur. En plus des mesures préventives visant à bien maîtriser la vigueur de la vigne, la protection contre le dessèchement de la rafle peut être effectuée au début de la véraison (10 % des grains tournés) par l'application de sulfate de magnésie (9,8 %) à utiliser à raison de 18-20 kg à l'hectare dans 600 à 800 litres d'eau, ou d'autres produits contenant du magnésium aux doses indiquées par le fabricant. A utiliser seul, en ne traitant que la zone des grappes et à répéter après 10 jours.

APPORT D'AZOTE FOLIAIRE

Lors d'une carence azotée avérée en cours d'été, ou fortement prévisible en raison d'un déficit hydrique ou d'une sensibilité particulière de la parcelle au stress hydro-azoté, une correction tardive par application foliaire d'urée est envisageable autour de la véraison. Cette intervention vise à augmenter la teneur en azote assimilable dans les moûts, contribuant ainsi à préserver la qualité aromatique des vins et à limiter les risques d'amertume ou d'astringence. Il convient toutefois de rappeler que cette pratique ne saurait se substituer à une gestion culturale optimale.

Les apports sont à raisonner entre 10-20 kg N/ha au total, apportés par application de 5 kg N/ha durant la période de véraison (généralement en août) en espaçant les applications de 7 à 10 jours.

Pour rappel des conditions optimisant l'absorption des engrais foliaires, se référer au [communiqué du 25 juin 2025](#).

ENTRETIEN DU SOL : PRÉVOIR UN SEMIS POUR OBTENIR UN COUVERT VÉGÉTAL

En vue d'un semis fin août/début septembre, qui est la période la plus adéquate pour assurer une bonne levée, les semences peuvent être dès lors commandées auprès des différents fournisseurs.

En fonction de la situation de la parcelle et de l'objectif visé, plusieurs types de semis peuvent être envisagés.

Remarques : Un semis ne peut pas être effectué sur une parcelle qui est en SPB2 (surface viticole à biodiversité naturelle (SVBN)). Et il est déconseillé de réaliser un semis dans le but d'atteindre la qualité 2 (SPB2), la levée étant aléatoire, la diversité des espèces n'est pas assurée.



Exemples d'utilisation de couverts végétaux :

Situations	Objectifs	Types de semis	Préparation du sol
<i>Mécanisable</i>	Enherbement peu concurrentiel	Permanent : FIBL Terrasse ; OH-Vignoble interligne ; Brome des toits...	Travail du sol superficiel (griffes, herse rotative)
<i>Mécanisable</i>	Apport de matière organique	Temporaire : engrais vert : UFA Viti Fit été ; UFA Viti Fit automne...	Travail du sol superficiel (griffes, herse rotative)
<i>Mécanisable</i>	Diminuer la présence d'envahissantes (Conyza ; vergerettes etc..)	Temporaire : engrais vert : UFA Viti Fit été ; UFA Viti Fit automne...	Travail du sol superficiel (griffes, herse rotative) ou semis direct avec disques ouvreurs (ou dents)
<i>Non mécanisable</i>	Minimiser l'entretien du sol (paillage)	Permanent : FIBL Terrasse ; Brome des toits	Travail du sol superficiel si réalisable ou directement semis à la volée
<i>Zones de manœuvre / tournières</i>	Limiter le ruissellement	Permanent : OH-Broma VS ; OH-Vignoble interligne...	Travail du sol superficiel ou directement semis à la volée
<i>Vignes arrachées</i>	Diminuer la présence d'envahissantes (Conyza ; vergerettes etc..)	Temporaire : engrais vert avec plante relais Permanent : OH-Broma VS ; OH-Vignoble interligne ; OH-Vignoble talus	Semis direct avec disques ouvreurs (ou dents) ou à la volée après avoir ameubli le sol sur 3-5 cm.



Travail du sol avant semis avec griffes (septembre)



Résultat semis engrais vert (mai)

ENQUÊTES

SONDAGE SUR LES CÉPAGES RÉSISTANTS DANS LE CADRE DU PROJET GRAPEBREED4IPM

Dans le cadre du projet de recherche européen [GrapeBreed4IPM](#), une enquête est proposée aux professionnels du secteur viticole, aux vigneron·ne·s et amateurs de vin. L'objectif est de recueillir leurs perceptions sur l'évolution de la filière à l'horizon 2030, en abordant notamment les thématiques des nouveaux cépages, des opportunités et freins à leur adoption, de la protection des plantes ainsi que des transformations attendues dans les pratiques de production. Le questionnaire anonyme ne prend que 5 à 10 minutes et est disponible via le lien internet suivant : <https://www.soscisurvey.de/grapebreed4ipm2/>



SONDAGE À PROPOS DU CAHIER DES CHARGES « ŒNOLOGIE » DE BIO SUISSE

Le groupe spécialisé « Vin de Bio Suisse » étudie les futures directives en matière de vinification. Pour ce faire, il est possible de donner son avis sur la suppression/l'ajout d'intrants ou de pratiques œnologiques au cahier des charges Bio Suisse via le questionnaire suivant : [Sondage sur les additifs et auxiliaires technologiques dans la vinification Bourgeon](#). Le sondage est accessible jusqu'à la mi-septembre.

Service cantonal de l'agriculture

